

Bulletin Profiteurs

Contre l'impunité des entreprises canadiennes en Colombie

Janvier 2013



Dialogue de paix entre le gouvernement colombien et la guérilla des FARC (p.1)

Des organisations canadiennes interpellent le Canada suite à l'assassinat d'un syndicaliste colombien (p.2)

Manifestation des travailleurs miniers indépendants pour exiger leur droit au travail (p.3)

Une minière canadienne projette d'exploiter une mine à ciel ouvert sur un territoire collectif autochtone (p.4)

Dialogue de paix entre le gouvernement colombien et la guérilla des FARC

Dès le début des pourparlers, le gouvernement de Juan Manuel Santos a promis un processus rapide qui mènerait à la démobilisation des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARCs) laquelle, selon ses dires, renouvellera la confiance en la sécurité des investissements en Colombie. En octobre dernier, le représentant de la délégation des FARCs, Ivan Marquez, présentait son discours d'ouverture des pourparlers où, entre autres, il remettait le succès des négociations entre les mains des mouvements sociaux colombiens

En décembre dernier, 1200 délégué-e-s ont été invité-e-s par les acteurs des pourparlers se tenant à la Havane dans le cadre du «*Forum sur les politiques de développement agricole intégral*». Il s'agissait de la première consultation publique d'envergure nationale dans le cadre du dialogue de paix entre le gouvernement colombien et les belligérants des FARCs. La méthode appliquée lors de ce forum a néanmoins été dénoncée par une large partie du mouvement social colombien.

La question agraire

En Colombie, comme dans le reste de l'Amérique latine, la question agraire reste un enjeu essentiel lorsqu'il est question de résolu-

tion de conflits. Dans la dernière décennie, l'État colombien a distribué 2,5 millions d'hectares de terrains vacants du domaine public. Outre les scandales de fraude et corruption qui lui sont rattachés, ce processus de redistribution des terres est hautement insuffisant aux yeux du Mouvement des victimes de crimes d'État (Movice) qui rappelle que le conflit armé en Colombie a dépossédé les paysans de plus de 6,6 millions d'hectares (données du PNUD), lesquels sont aujourd'hui aux mains des alliés de l'État, les paramilitaires et les narcotrafiquants.

Notons que le Canada annonçait récemment sa volonté de contribuer financièrement à ce processus de redistribution des terres qui, selon Mme Diane Ablonczy, ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires), favorisera «*la paix, la sécurité et la justice pour les Colombiens*». Cette annonce de la ministre intervenait un mois avant l'entrée en vigueur du changement de loi qui permet aux marchands canadiens de vendre des armes automatiques et des chargeurs de grande capacité en Colombie. Cela sans compter le fait que les terres agricoles sont de plus en plus menacées par les concessions minières.

PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE

Courriel: info@pasc.ca | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : <http://www.pasc.ca>

Outre les dénonciations entourant le processus actuel de redistribution des terres, cette mesure de réparation des victimes est également mise en péril par la multiplication des concessions minières sur le territoire colombien.

En effet, l'attribution démesurée de titres miniers au cours des dernières années a donné naissance à de nouvelles problématiques : des paysans projetés au cœur du conflit et la destruction d'une grande quantité de terres propices à l'agriculture et à l'élevage.

Cette mise en garde était récemment émise par le Ministre colombien de l'agriculture, Juan Camilo Restrepo Salazar, devant le Congrès de la République (décembre 2012).

Selon les données du ministère l'agriculture, 53 % des activités agricoles et d'élevage se développent sur des terres qui ont maintenant été cédées en tant que concessions minières.

En outre, plus de 5,3 millions de paysans du pays verraient leurs terres menacées par l'exploitation minière.

« Si tous les titres miniers [concedés] donnaient place à des activités d'exploitation, l'image que nous aurions de la Colombie serait une tache noire qui s'étendrait sur toutes les zones agricoles du pays », a souligné le Ministre de l'agriculture.

Articles en ligne :

Conjoncture colombienne en trois temps, *Revue Piedra*, automne 2012. PASC.

Des titres miniers ruineront 53 % des terres agricoles et d'élevage, Censat, 29 novembre 2012, traduction PASC.

<http://www.pasc.ca/fr/article/des-titres-miniers-ruineraient-53-des-terres-agricoles-et-d-elevage>

Des organisations canadiennes interpellent le Canada suite à l'assassinat d'un syndicaliste colombien travaillant pour une pétrolière canadienne

Milton Enrique Rivas Parra, opérateur et électricien de la société Termotecnica, entreprise sous-traitante de la pétrolière canadienne Pacific Rubiales a été assassiné le 11 décembre 2012. M. Rivas Parra avait reçu la veille des menaces de mort en raison de son activité syndicale au sein de l'Union syndicale Ouvrière (USO, principal syndicat pétrolier colombien). En octobre 2011, une trentaine d'organisations canadiennes avaient attiré l'attention du gouvernement canadien sur le conflit causé par l'entreprise Pacific Rubiales. Dans sa réponse du 11 octobre 2011, l'ambassade s'engageait à promouvoir le dialogue entre les travailleurs et l'entreprise canadienne. Un an plus tard,

la situation s'est néanmoins détériorée et a conduit à l'irréparable. En décembre 2012, des organisations canadiennes s'adressaient de nouveau à l'Ambassadeur canadien en Colombie, M. Tim Martin, ainsi qu'au Ministre des affaires étrangères, M. John Baird, afin que les autorités canadiennes s'engagent à promouvoir une résolution pacifique du conflit de travail qui sévit dans les champs pétroliers de Pacific Rubiales.

Depuis l'été 2011, le conflit de travail opposant les employés (en sous-traitance) et la canadienne Pacific Rubiales a causé l'intervention de l'armée colombienne ainsi que la mise à pied de plus de 500 travailleurs colombiens.

Manifestation des travailleurs miniers indépendants pour exiger leur droit au travail

Le 13 décembre 2012 se réunissait une foule de 800 personnes, composée principalement de travailleurs miniers indépendants provenant des régions de Caldas et Risaralda où la minière canadienne Gran Colombia Gold développe son projet de mine d'or à ciel ouvert. Les manifestant-e-s dénonçaient les abus des grandes entreprises minières présentes dans la région.

“ L'exploitation minière à grande échelle ne paie pas de redevances. Elle signe la fin des peuples et de leur souveraineté.” (...) “Nous exigeons un traitement digne pour les travailleurs miniers indépendants”.

La principale plainte de ces travailleurs - qui disent n'avoir aucune autre source de revenu que celle offerte par la petite exploitation minière artisanale - concerne leur expulsion des mines souterraines par les entreprises multinationales. Les travailleurs exigent un cadre légal qui leur permettrait de travailler *“comme nous l'avons fait historiquement depuis 400 ans”*, rappellent-ils. *“Ils nous disent que l'exploitation minière artisanale représente un risque grave, mais les pires accidents ont lieu dans les mégas exploitations minières, sans parler des problèmes respiratoires [pour les travailleurs de ces grandes exploitations]”* mentionne Héctor Agudelo, mineur de Marmato qui a élevé ses dix enfants grâce à son travail dans les mines artisanales et dont le revenu est maintenant menacé par les expulsions. *“La situation dans les mines est très dure. Les compagnies minières veulent contrôler le village entier. Ils nous traitent comme des délinquants”*, dénonce Arnold Enrique Lourido de Marmato.

Dans une lettre envoyée au Journal La Patria par l'entreprise Gran Colombia Gold, à laquelle les travailleurs attribuent la responsabilité des expulsions, la compagnie canadienne affirme que ces terres lui



appartiennent. *“Gran Colombia Gold développe ses activités exclusivement dans les zones où elle détient les titres sur les concessions minières et dans aucun autre territoire. Nous n'avons pas de terrains abandonnés. Nous exerçons une présence permanente dans toutes les zones pour lesquelles nous détenons les titres miniers.”*

Le travail minier indépendant de type artisanal est une activité économique traditionnelle mise en péril par l'arrivée massive des firmes étrangères (principalement canadiennes). On estime à 2 millions le nombre de mineurs artisanaux en Colombie.

Articles en ligne :

Les travailleurs miniers de Caldas et Risaralda manifestent pour exiger leur droit au travail face à la compagnie canadienne Gran Colombia Gold, La Patria, 14 décembre 2012 (traduction PASC). <http://www.pasc.ca/fr/article/les-travailleurs-miniers-de-caldas-et-risaralda-manifestent-pour-exiger-leur-droit-au>

Les mineurs artisanaux face au nouvel impérialisme, PASC, décembre 2012. <http://www.pasc.ca/fr/article/les-mineurs-artisanaux-face-au-nouvel-imp>

Une minière canadienne projette d'exploiter une mine à ciel ouvert sur un territoire collectif autochtone

La canadienne Santa Fe minerals a les yeux fixés sur le sol et le sous-sol du territoire collectif des communautés autochtones et noires du Jiguamiando puisqu'elle désire racheter le projet minier de la Muriel Mining Corporation (MMC), connu sous le nom de projet "Mande Norte". Cette compagnie semble avoir réussi à faire grimper de manière inusitée le prix de ses actions grâce à la spéculation financière sur le potentiel de ce projet. L'optimisme de la compagnie canadienne quant aux futurs développements du projet Mande Norte méconnaît la violence politique qui continue de faire des ravages dans la région, les opérations de type paramilitaire et les effets de la militarisation sur le territoire, les dommages environnementaux causés par la première phase d'exploration arbitraire,

illégal et non achevée, ainsi que les effets sur la population locale.

Son récent investissement sur plus de 17 000 hectares correspond à neuf concessions minières au sein d'une Zone de réserve forestière, dans une région comptant une importante quantité de sources hydriques ainsi que des forêts primaires, habitée par des populations victimes de crimes d'État et la violence sociopolitique qui a préparé le terrain à l'arrivée des mégaprojets.

Article en ligne :

Une minière canadienne projette d'exploiter une mine à ciel ouvert sur un territoire collectif autochtone, Commission de Justice et Paix, décembre 2012, (traduction PASC).

<http://www.pasc.ca/fr/article/la-canadienne-santa-fe-metals-corp-ach%C3%A8te-la-mmc-et-son-projet-minier-sur-les-territoires-de>

Entreprises canadiennes en Colombie : des "Profiteurs de guerre"

La Colombie trône au premier rang des pays les plus dangereux pour l'activité syndicale et au deuxième rang en termes de déplacements forcés de la population. Plus de 85% des réfugiés internes et des syndicalistes assassinés proviennent des régions d'exploitation minière et pétrolière du pays. Le Canada, signataire d'un accord de libre-échange avec la Colombie, est pour sa part le premier pays d'origine des investissements miniers à l'étranger et contrôle, par le biais de capitaux privés, les plus importantes réserves de pétrole de la Colombie. Le Canada ne possédant aucun cadre réglementaire pour surveiller l'activité de ses entreprises hors des frontières, ces dernières exercent leurs activités en toute impunité, profitant de la violence politique qui sévit dans ce pays en guerre. Ce bulletin entend briser le silence.

Nous remercions les syndicats suivants pour leur appuis financiers :



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

Les membres du **Projet Accompagnement Solidarité Colombie** sont disponibles sur demande pour visiter votre milieu de travail et participer à des causeries portant sur les impacts des investissements canadiens en Colombie et la situation syndicale colombienne. N'hésitez pas à nous contacter!

PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE

Courriel: info@pasc.ca | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : <http://www.pasc.ca>